

FICHE 4

ACTIONS PRECONISEES EN FONCTION DE LA CONCENTRATION EN LEGIONELLES

FICHE 4 : Actions préconisées en fonction de la concentration en légionelles

- **Tableau : ACTIONS PRECONISEES**

- ➔ **A mettre en œuvre sur l'ensemble du système même si un seul point de relèvement est concerné**
- **Tableau n° 1 : Actions préconisées en fonction des concentrations en *Legionella pneumophila* dans l'eau des installations de distribution aux points d'usage.**

Remarques : Mesures particulières pour patients dits « à haut risque ».

FICHE 4 : Actions préconisées en fonction de la concentration en légionelles

| | |
|---|--|
| <p>L'objectif cible est de maintenir la concentration en légionelles à un niveau inférieur à 10^3 UFC <i>Legionella pneumophila</i> / Litre d'eau</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Entretien régulièrement les réseaux et les équipements - Surveiller régulièrement les paramètres physiques (température de l'eau, ...) et microbiologiques |
| <p>Le fait d'atteindre 10^3 UFC <i>Legionella pneumophila</i> / Litre d'eau doit déclencher l'alerte et la mise en place progressive des mesures suivantes</p> | <p>1) Mesures de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que l'information est adressée sans délai à l'ensemble des personnels en charge de la gestion de l'eau, du CLIN, de l'équipe opérationnelle d'hygiène et des services concernés - Comprendre l'origine des écarts avec les résultats des analyses antérieures et rechercher les causes de la prolifération - Evaluer l'étendue de la contamination du réseau - Mettre en œuvre les mesures nécessaires à la maîtrise de la concentration en légionelles (détartrage, purge, réglage de la température, travaux, ...) - Renforcer la surveillance des paramètres physiques et microbiologiques <hr/> <p>2) Selon l'importance de la prolifération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les actions curatives nécessaires (nettoyage et désinfection, purge, montée en température, ...) - Assurer une information adaptée des malades accompagnée de conseils - En fonction de l'analyse bénéfice/risque faite au cas par cas, supprimer les usages à risque (bains bouillonnants, douches, ...) et mettre en œuvre des moyens permettant de limiter l'exposition aux aérosols (lavage au gant, bain, ...) - Suivre l'efficacité des mesures mises en œuvre |